

## LA CITADELLE DE BITCHE

Hugues DUWIG

### (Chapeau de l'article) :

Le Pays de Bitche, appelé aussi *Bitscherland*, occupe la lisière orientale de la Lorraine, à proximité de l'Alsace bossue et du Palatinat. Les paysages sont variés. Les vastes plateaux calcaires, à l'ouest, contrastent avec les forêts, à l'est.

Les richesses naturelles et les ressources du sous-sol ont favorisé l'essor d'industries verrières et métallurgiques.

Le Pays de Bitche reste marqué par les conflits : guerre des paysans en 1525, guerre de Trente ans, guerres de 1870 et du XX<sup>e</sup> siècle. Sa position stratégique et son relief ont facilité le développement de l'architecture militaire. Subsistent aujourd'hui les vestiges de châteaux forts médiévaux et certains ouvrages en béton de la ligne Maginot. Parmi ces monuments militaires singuliers, la citadelle\* de Bitche mérite une attention particulière.

### La table :

Bitche se situe sur la route reliant Sarreguemines à Haguenau. Au centre d'une dépression se dresse une étroite barre rocheuse, culminant à près de cent mètres au dessus de la plaine, sur laquelle s'appuya le château puis la citadelle. De ce relief particulier découle le mot "Bitche" (de l'allemand "*Bitisch*", désignant une hauteur formant une table et entourée d'une dépression).

La position stratégique du site conduisit les Ducs de Lorraine à choisir ce lieu pour édifier le château au XII<sup>e</sup> siècle. Reconstitué au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il échappa à la destruction des Suédois en 1633. A cette époque, la ville de Bitche n'existait pas encore : seuls deux hameaux se situaient au pied du rocher (Rohr et Kaltenhausen).

Lors de la seconde conquête de la Lorraine par la France (traité de Nimègue), Bitche était occupé en 1679 par le maréchal d'Humières. LOUIS XIV confia à VAUBAN le soin de fortifier la citadelle en raison de son intérêt stratégique notoire. Située à mi-chemin entre la Moselle et le Rhin, Bitche formait en effet un carrefour proche du Palatinat, de l'Alsace, de la Lorraine et des Trois-Evêchés.

En 1697, à la suite du traité de Ryswick, les troupes françaises quittèrent Bitche, restituèrent la citadelle après avoir rasé les fortifications de la ville et du château.

Par la suite, les troupes françaises occupèrent à nouveau la ville lors de la guerre de Succession d'Espagne, entre 1705 et 1714. La citadelle fut alors provisoirement fortifiée par des palissades.

Le traité de Vienne en 1737 permit à Stanislas LESZCZYNSKI de prendre possession des duchés de Barr et de Lorraine. La France se réserva le droit de fortifier les places de Lorraine par la convention secrète de Meudon (1736). Les ouvrages furent remis en état, entre 1741 et 1754, à l'initiative du maréchal de BELLE-ISLE, gouverneur des trois Evêchés. A cette époque, le projet proposé par CORMONTAIGNE, visant à créer une ville neuve nommée *Stanislasstadt*, resta sans suite.

En 1858, l'artillerie rayée apparut en Europe. Les expérimentations conduisirent les chercheurs à remplacer les projectiles sphériques par des obus oblongs. L'âme interne du canon reçut alors une rayure hélicoïdale afin d'entraîner une rotation rapide du projectile et stabiliser sa trajectoire.

Aussi, le siège de 1870 entraîna la démolition de nombreux édifices de la citadelle à l'exception de la chapelle et de la poudrière. La détermination du commandant TEYSSIER à résister lors du siège permit à Bitché de demeurer, pour quelques mois encore, la dernière ville française de l'Est. La citadelle fut prise le 27 mars 1871, après trois tentatives vaines.

Enfin, l'invention de l'obus explosif dans les années 1885 et le développement de l'aviation rendirent obsolètes ces ouvrages fortifiés. En 1900, sous le régime allemand, le camp de Bitché, destiné à l'entraînement des troupes, redonna à la citadelle une fonction militaire.

### **La citadelle :**

La citadelle est édifiée sur un promontoire rocheux situé au milieu d'un bassin où convergent les voies nord-sud et est-ouest. Contrairement au principe d'enterrement habituel des fortifications, la citadelle de Bitché bénéficie d'une plate-forme qui la met hors de portée des canons assaillants au XVII<sup>e</sup> siècle.

La nature géologique du site est très hétérogène : la couche supérieure est constituée de remblais à travers lesquels s'infiltrent les eaux pluviales. La strate intermédiaire est un banc rocheux de grès dur formant radier. Enfin la couche la plus profonde est formée d'un banc de grès tendre (grès terreux) sensible à l'érosion.

La citadelle est formée d'un plateau supérieur et d'un plateau inférieur. La surface totale au sol s'élève à 53 000 m<sup>2</sup> environ. Le plateau rocheux rectangulaire se termine par les extrémités appelées Petite Tête (Est) et Grosse Tête (Ouest). Au centre le plateau supérieur est défendu par quatre bastions\* dont trois sont construits en saillie par rapport au plateau rocheux. Les courtines\* Nord et Sud sont divisées par des bastions bas en leur milieu. Les gorges\*, situées entre plateau central et les deux Têtes sont défendues par des réduits\*.

Cinquante ans après les travaux de VAUBAN, CORMONTAIGNE accroît la défense de la place en 1743 : Il rectifie le tracé de la Grosse Tête pour réaliser un ouvrage à cornes\*. Par ailleurs, il renforce la fortification de la Petite Tête au droit du plateau inférieur en réalisant des tenailles\* et un petit ouvrage à cornes. Enfin Cormontaigne crée la Queue d'hyronde avec galeries de contre-mines\* sur le front Est devant la Grosse Tête. Cet ouvrage, rasé et remblayé, accueille aujourd'hui un parking.

La plupart des murs ont des profils extérieurs talutés. Les parements intérieurs des parapets sont légèrement inclinés pour favoriser la position de tir des défenseurs. Les murs sont construits en pierre de taille de grès ferme, à moyen et grand appareil dont les hauteurs d'assises varient de 25 cm à 45 cm, pour les parements. L'intérieur des murs est composé de moellons en grès hourdés à la chaux.

La majorité des bâtiments qui subsistent jusqu'au au siège de 1870, comportait des caves voûtées, taillées dans le roc et reliées entre elles par des souterrains. Ils servirent d'abris efficaces à la population lors des tirs d'artillerie prussienne en 1870 et à l'occasion des bombardements alliés de 1945.

La chapelle demeure l'un des rares édifices épargné par le siège de 1870.

## Un système bastionné\* :

Les ingénieurs italiens conservent jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle le monopole du système bastionné.

Jean ERRARD (1554-1610), ingénieur des fortifications de Picardie et d'Ile-de-France, précisa les règles des fortifications bastionnées. Il défendit le principe selon lequel la défense d'une place doit s'appuyer davantage sur l'infanterie que sur l'artillerie, dont les feux n'étaient efficaces qu'en tir d'enfilade, et non de face, en raison de sa consommation en poudre.

Or la forme des bastions d'ERRARD présentait un inconvénient majeur : la face\* et le flanc\* du bastion formant un angle droit, le flanquement\* est oblique par rapport à la ligne de défense. En effet le défenseur tire en général perpendiculairement au parapet.

C'est pourquoi les ingénieurs de Louis XIII, Antoine de VILLE et Blaise de PAGAN améliorent le système d'ERRARD en positionnant les flancs de bastions perpendiculairement aux courtines pour favoriser les tirs de flanquement\*.

## VAUBAN à Bitche :

La vie de Sébastien LE PRESTRE DE VAUBAN (1633-1707) coïncide avec l'apogée de la fortification bastionnée. Son expérience, sa technique et son bon sens s'adaptèrent aux exigences stratégiques du XVII<sup>e</sup> siècle.

VAUBAN rationalise les techniques d'attaque, utilisées notamment au siège de Maëstricht. Son expérience confirmée et ses innovations en poliorcétique\* le conduisent à améliorer la défense des places fortes.

La citadelle de Bitche s'intègre au Pré-Carré qui désigne la double rangée de places fortes mises en place par les ingénieurs de Louis XIV pour stabiliser les frontières du Nord-Est.

VAUBAN s'attache à adapter systématiquement ses fortifications au relief du terrain.

Il élabore trois systèmes théoriques de fortification. Dans les faits, VAUBAN utilise une combinaison de ces trois systèmes car sa priorité consiste à s'adapter au terrain. C'est le cas de la citadelle de Bitche.

**Le premier système** consiste à défendre chaque face de bastion par le tir des pièces situées sur le flanc du bastion collatéral. Les feux se croisent devant la courtine. Ce premier système a été utilisé pour les citadelles de Bayonne et de Lille. Ce système présente la défaillance suivante : les tirs d'action lointaine et les tirs de flanquement sont assurés par un même bastion. En conséquence la démolition de l'un d'entre eux perturbe la défense : une face appartenant aux deux bastions voisins n'est plus défendue.

**Le deuxième système** remédie à cette défaillance en séparant les ouvrages destinés aux tirs d'actions lointaines et ceux de la défense rapprochée. VAUBAN élabore ainsi deux enceintes concentriques, l'une extérieure dite de combat composée de bastions détachés\* réalisés pour les tirs d'actions lointaines, l'autre intérieure, dite enceinte de sûreté chargée de la défense rapprochée, grâce à des tours bastionnées destinées aux tirs de flanquement.

En conséquence, l'assaillant doit mener deux sièges (un pour chacune des deux enceintes). L'enceinte de Belfort illustre ce deuxième système.

Enfin, **le troisième système** améliore le précédent. VAUBAN remplace les tours bastionnées défendant l'enceinte de sûreté par des bastions. Cette nouvelle disposition permet d'étirer le front. En conséquence l'armée assaillante doit mobiliser une garnison plus importante pour faire le siège.

Par ailleurs VAUBAN dédouble les bastions et les demi-lunes. Enfin l'enceinte extérieure dite de combat devient à demi-revêtement. Autrement dit une partie de l'escarpe\* n'est plus maçonnée mais formée d'un talus de terre.

Neuf-Brisach, ville nouvelle créée en Alsace en 1697, illustre ce troisième système.

Lorsque VAUBAN découvre Bitche en 1680, l'ancien château se dresse sur le plateau rocheux, dont l'accès à l'Est, découvrait le flanc gauche des assaillants potentiels, conformément au dispositif médiéval.

VAUBAN modernise la citadelle : il sépare les deux extrémités, appelées Petite et Grosse Tête, ajoute au plateau central quatre bastions, flanque les courtines Nord et Sud de deux bastions bas et défend les têtes par des réduits.

### **Le parcours cinématographique :**

Le nouveau parcours cinématographique, situé au cœur de la citadelle, a récemment été inauguré. Il comprend des scènes de la série télévisée, conjuguant le documentaire à la fiction. Intitulée "la forteresse assiégée" et réalisée par Gérard MORDILLAT, la série est diffusée par ARTE, en fin d'année 2006. Elle relate l'histoire du siège de Bitche entre 1870 et 1871 en soulignant les étapes remarquables.

Avant le début du conflit de 1870, opposant la totalité des Etats allemands, sous la conduite de la Prusse, à la France, Louis-Casimir TEYSSIER fut nommé Commandant de la place de Bitche.

Lors du siège de la citadelle, TEYSSIER repoussa la capitulation proposée par le colonel bavarois KOHLERMANN. Ce refus provoqua le pilonnage de la citadelle et ses abords : tous les édifices situés sur la plate-forme supérieure furent démolis, à l'exception de la chapelle. De même, une grande partie des édifices civils, situés au pied de la citadelle, furent rasés par les bombardements. TEYSSIER résista malgré les bombardements, la pression de la population civile favorable à la reddition, la pénurie de vivres et un début d'épidémie. A la signature de l'armistice en janvier 1871, TEYSSIER persista à refuser la capitulation. Considérant la menace d'un nouvel assaut en mars 1871, TEYSSIER obtint de KOHLERMANN, l'autorisation de quitter la forteresse avec ses hommes et ses armes.

### **Les chantiers :**

Depuis sa construction, la citadelle poursuit des travaux de restauration, confortation, entretien et reconstruction.

La plupart des désordres recensés ces dernières années concernaient les maçonneries. Les dommages trouvaient leur origine dans les infiltrations d'eaux pluviales dont les effets sont accrus par le climat vigoureux comprenant plusieurs semaines de gelée. En conséquence, les parements en pierre avaient tendance à se désolidariser progressivement des corps de maçonnerie.

C'est pourquoi les travaux prioritaires ont concernés, dans un premier temps, la mise hors d'eau du plateau supérieur.

Après les travaux d'étanchéité du plateau supérieur, l'architecte en chef des monuments historiques, Christophe BOTTINEAU, poursuit trois de chantiers majeurs de restauration.

## **La chapelle**

La chapelle demeure l'un des rares édifices du XVIII<sup>e</sup> siècle épargné par le siège de 1870. La nef à vaisseau unique plafonné aboutit à un chœur à trois pans. Un campanile se dresse côté entrée. Les réserves en eau étaient jadis essentielles à la vie d'une citadelle. C'est pourquoi les citernes étaient généralement abritées dans des édifices confortés à l'épreuve des bombes. A Bitche, la chapelle assurait cette fonction fondamentale car VAUBAN estimait que l'assaillant, forcément chrétien, aurait des remords à détruire la maison de Dieu. La chapelle possédait en effet une citerne voûtée en berceau, accessible depuis la façade et dont l'eau était remontée grâce à un puits situé devant le chevet. A cette époque, les réserves en eau devaient être suffisantes pour supporter un siège de quarante jours.

Aujourd'hui, la chapelle est destinée à clore, avec la boulangerie, le circuit du nouveau parcours muséographique de la Citadelle. L'édifice accueillera le plan relief dans un cadre exceptionnel. Le volume intérieur permettra de percevoir la maquette sous différents points de vues. La vision sera aérienne depuis la tribune et rasante depuis le rez-de-chaussée. Les travaux de restauration du plan-relief ont été confiés au Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul. Ils ont fait l'objet d'un traitement insecticide par anoxie, d'une consolidation structurelle et d'un nettoyage. Ces travaux comprennent également le démontage, le conditionnement et les frais de garde avant réinstallation.

La chapelle fait aussi l'objet d'un programme de travaux visant à restaurer l'enveloppe extérieure et à restituer les dispositions originelles du XVIII<sup>e</sup> siècle, fortement remaniées durant la période allemande puis dans les années 1980 avec l'aménagement du musée de la Citadelle dans ses murs. Ainsi, le volume intérieur sera restitué et la tribune reconstruite à partir des empochements anciens mis au jour.

## **Le corps de garde**

Le corps de garde est destiné à devenir le nouveau bâtiment d'entrée dans le cadre du réaménagement muséographique de la citadelle. Il fait l'objet d'un programme de travaux visant à la fois la restauration des ouvrages existants et la restitution des dispositions du XVIII<sup>e</sup> siècle avant qu'elles ne soient fortement remaniées au cours de la période d'occupation allemande.

Cette opération, estimée à 2 229 846,53 € HT, se divise en deux tranches.

La tranche ferme s'est terminée récemment. Elle intègre l'ensemble des travaux de restauration du corps de garde et l'aménagement des extérieurs sur son pourtour immédiat ainsi que la restauration des murs du parapet dégagé.

L'opération inclut, entre autres, le dégagement du corps de garde en grande partie enseveli sous un matelas de terre anti-bombe et protégé par un blindage en béton armé, la restitution des niveaux de sols XVIII<sup>e</sup> et la restauration des façades et de la toiture. En outre, l'architecte a conçu un escalier contemporain permettant l'accès aux sous-sols. Construit en acier oxydé pour évoquer les blindages métalliques, cet escalier mène de la lumière à l'ombre, grâce à un éclairage progressif intégré au noyau.

## **La caponnière**

La caponnière\* se situe entre la demi-lune de la petite Tête et le plateau central. Les travaux, estimés à 1 423 105,31 € HT, font l'objet d'une tranche unique de 22 mois. Ils comprennent également la restauration des murs de gorge de la petite tête et des murs adjacents des bastions 1 et 2.

Les parements en pierre de taille se sont progressivement désolidarisés de la roche. En conséquence, les travaux consistent à remplacer les pierres de parements disloqués et à soigner l'étanchéité supérieure. Par ailleurs, le captage des eaux pluviales est essentiel à la pérennité de ces ouvrages, fortement exposés aux ruissellements.

L'accès difficile au chantier pour l'approvisionnement et la mise en œuvre des matériaux ont justifiés des installations de grande ampleur au point que le transport des matériaux sur le site a nécessité la construction de deux ponts provisoires. Aussi, des échafaudages de grande hauteur habillent les parements. Enfin, une grue achemine les matériaux sur le plateau supérieur.

## **La boulangerie**

L'aménagement de la boulangerie en musée a été réalisé sous la conduite de Madame MOUTHINO, designer et scénographe. L'opération a coûté 220 000 € HT (travaux et honoraires compris).

Le musée, dédié aux "hommes dans la guerre de 1870", forme l'aboutissement du parcours spectacle où les visiteurs peuvent s'asseoir, munis de leurs casques. Deux grandes vitrines contenant des uniformes français et bavarois, complétés par six panneaux, sont disposées autour de la pile centrale.

Soutenus financièrement par la Conseil Général, ces chantiers apportent un éclairage sur l'histoire du lieu et sur les techniques traditionnelles et contemporaines de restauration.

Par ailleurs, la visite de la citadelle offre l'occasion et le plaisir de découvrir ou redécouvrir les attraits du Bitscherland. En effet, le pays de Bitche présente des paysages variés et de qualité. L'industrie verrière s'est développée précocement au point de demeurer l'un des fleurons de l'art de la table en France. Le patrimoine religieux, particulièrement riche en croix de chemin, a laissé son empreinte dans le paysage. Enfin, l'architecture militaire, favorisée on l'a vu par sa position stratégique, présente de nombreux exemples remontant au Moyen Age, à l'âge Classique et au XX<sup>e</sup> siècle.

## **GLOSSAIRE**

**Bastion (n.m.)** : Ouvrage pentagonal formant saillie sur une enceinte de place forte.

**Bastion détaché (n.m.)** : ouvrage extérieur bas placé devant un bastion moins développé.

**Citadelle (n.f.)** : Fort qui domine, surveille ou défend une ville, souvent placé de part et d'autre de son enceinte. On l'utilisait habituellement comme arsenal, caserne et réduit\*.

**Caponnière (n.f.)** : ouvrage bas, adossé au mur d'escarpe\*, caché aux vues et aux coups de l'ennemi et dont le rôle est de défendre le fond de ce fossé par des tirs de flanquement\*.

**Corps de place (n.m.)** : Enceinte principale pour la défense d'une place.

**Contre-mine (n.f.)** : Galerie souterraine, creusée par l'assiégé, pour déjouer la mine\* de l'assaillant.

**Contrescarpe (n.f.)** : Paroi extérieure d'un fossé située du côté opposé à la place forte.

**Courtine (n.f.)** : Mur compris entre deux tours ou deux bastions\*.

**Dehors (n.m.)** : Tous les ouvrages isolés du corps de place\* et construits dans le fossé.

**Demi-lune (n.f.)** : Dehors\* retranché situé devant la courtine\* et entièrement entouré de fossés. Elle comprend généralement deux faces en angle aigu

**Escarpe (n.f.)** : Talus en terre ou maçonnerie d'un fossé située du côté de la place forte.

**Face (n.f.)** : Partie d'un ouvrage exposé aux assaillants.

**Flanc (n.m.)** : Partie d'un ouvrage en retour sur une face.

**Flanquement (n.m.)** : Ouvrage qui flanque. Voir " Tir de flanquement ".

**Front bastionné (n.m.)** : Tracé dont toutes les ouvrages se flanquent mutuellement.

**Gorge (n.f.)** : Côté d'un ouvrage situé du côté le moins exposé aux assaillants, tourné vers l'intérieur de la place forte\*.

**Mine (n.f.)** : Galerie souterraine creusée par l'assaillant afin d'aboutir sous la muraille et y construire une chambre de mine, dont la déflagration occasionnera la brèche.

**Ouvrage à cornes (n.m.)** : Ouvrage extérieur, formé d'un front bastionné\*, comprenant deux ailes.

**Poliorcétique (n.f.)** : Art d'assaillir les villes.

**Réduit (n.m.)** : Ouvrage édifié à l'intérieur d'un autre, où l'on peut s'isoler et se retrancher afin de poursuivre la résistance à l'ennemi. Une citadelle forme le réduit d'une ville fortifiée. Un donjon sert de réduit à un château fort.

**Système bastionné (n.m.)** : tracé comportant des bastions.

**Tenaille (n.f.)** : dehors\* bas, situé devant une courtine et comportant deux faces\* en angle rentrant.

**Tir de flanquement (n.m.)** : Tir parallèle à la ligne des fortifications.